Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 24 (1967)

Heft: 6

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ailleurs

La base du sport australien c'est l'instituteur

Assurément le jeune Australien n'est pas malheureux. Je ne vais pas tarder à m'en rendre compte. M. Gordon Young, qui me reçoit, dirige le département des sports pour l'ensemble des établissements d'enseignement d'Etat en Nouvelle-Galles du Sud. Il commence par m'indiquer que l'enseignement officiel est prodigué dans 80 pour cent des écoles, en ce qui concerne le premier degré, et dans 64 pour cent en ce qui concerne le secondaire. Il semble étonné quand je lui apprends qu'en France le jour de repos hebdomadaire est le jeudi. En Australie, c'est le samedi, ce qui permet de bénéficier d'un week-end réparateur, les scolaires le passent soit avec leurs parents, dans les parcs ou hors de la ville, ou encore dans les centres de jeux, où ils peuvent se perfectionner dans la pratique des sports, sous la conduite d'éducateurs qualifiés.

Dans l'enseignement primaire, cinq heures par semaine sont consacrées au sport, en dehors des week-ends. Deux heures pour la mise en condition physique (pratique des sports individuels) et trois heures pour les jeux.

Pratiquement, tous les établissements scolaires (toujours au premier degré) disposent d'un terrain de jeux, pelouse où peuvent être organisés des petits matches de sports d'équipe et où l'on peut également s'initier à l'athlétisme. En revanche, les gymnases sont inexistants, et les piscines (de 25 mètres) rares. On en dénombre huit en tout pour l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud. Mais, par l'intermédiaire des services que dirige M. Gordon Young, une large utilisation est faite des piscines appartenant aux clubs, les leçons étant dispensées par les « coaches » moyennant des accords financiers. Chaque élève se rendant à la piscine doit verser la somme (d'ailleurs modique) de 3 cents australiens, c'est-à-dire 16 anciens francs.

C'est probablement en natation que l'effort le plus spectaculaire a été réalisé. L'an dernier, rien que pour la région de Sydney, 37 000 élèves ont reçu leur « Swimming Safety Award », diplôme attestant qu'ils ont subi avec succès plusieurs épreuves telles qu'un test sur 20 yards et l'opération dite du « sauvetage ». C'est d'ailleurs la base de l'apprentissage de la natation en Australie. On apprend en premier lieu à « barboter » et à secourir éventuellement un camarade en difficulté. Le reste appartient aux coaches en mal de champions destinés à assurer leur célébrité...

Pour l'ensemble de l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, les chiffres sont également impressionnants: si 23 646 enfants apprirent à nager en 1950, ils étaient 62 787 en 1959 et plus de 80 000 l'an dernier.
Toutefois, la natation ne constitue pas, à beaucoup près, le seul sport pour lequel des efforts importants sont effectués. Certes, il vient en tête, ce qui est normal pour une nation qui campe intégralement, ou presque, le long des côtes, avec tous les dangers que cela comporte. En écrivant cela je pense moins aux requins, contre lesquels il n'est guère commode de se défendre, qu'aux vagues impressionnantes qui déferlent vers les plages australiennes, ce qui explique d'ailleurs la vogue ascendante du surfing. Pour s'y risquer, il faut d'abord apprendre à savoir se démener dans l'eau. La rapidité de nage, et sa technique n'ont qu'une importance secondaire.

Cela vient ensuite, si l'on ambitionne de devenir un champion.

Les autres sports, cependant, sont également pratiqués avec ferveur dans les établissements primaires.

« Qui donc leur prodigue l'enseignement sportif ? ai-je demandé à M. Gordon Young. Vous avez des spécialistes pour cela ? ... »

Question qui lui paraît insolite.

« Mais les instituteurs, voyons », me répond-il.

C'est à mon tour de me montrer quelque peu surpris, encore que je me doutais bien que l'enseignement australien devait être calqué sur les méthodes anglaises. « Sont-ils suffisamment au courant des règles et de la technique sportive au moins ? ... »

«Chaque instituteur, chez nous, non seulement aime et encourage le sport, mais encore le pratique lui-même. Saviez-vous, par exemple, que sur les effectifs de la dernière délégation australienne aux Jeux Olympiques, on trouvait 65 pour cent d'instituteurs ? ... »

Non, je ne savais pas.

« De ce fait, la pratique du sport dans les établissements du premier degré ne comporte pour nous aucun problème, reprend M. Young. Nos instituteurs, nos terrains de jeux, nos excellentes relations avec les clubs qui nous aident dans la mesure de leurs moyens, les courts de tennis et les piscines mises à notre disposition, tout cela nous permet d'inculquer à nos jeunes élèves ce goût de l'effort physique sans lequel il n'est guère de véritable culture ... »

Je me dis que nous sommes tout à fait d'accord sur ce point, et que voilà des propos que nous aimerions voir mieux appliquer en France.

Et l'enseignement secondaire ?

Ici, c'est un peu différent. Chaque établissement est équipé en terrains de football, de criket, de hockey sur gazon, de basketball, de tennis utilisables à tout moment de l'année (il est vrai que l'hiver à Sydney ressemble assez à celui de notre Côte d'Azur, en plus doux encore, car il n'y tombe jamais un seul flocon de neige).

Alors que 16 professeurs de sport seulement inspectent les établissements primaires, à longueur d'année, pour superviser l'enseignement dispensé par les professeurs de matières intellectuelles, ils sont 600 cette fois, affectés aux différents collèges. Un établissement secondaire important, rassemblant 1000 élèves au moins, dispose de 3 professeurs de sport. Les moins importants sont seulement inspectés.

Ces professeurs de sport sortent du Sydney Teachers' College ou de Narrabeen, centre d'éducation physique situé non loin de Sydney, et qui est pourvu des installations sportives les plus modernes. On y enseigne tous les sports, le rugby, le football, le tennis, le golf, l'aviron, l'athlétisme, la voile, etc... Mais, en dehors de la natation, ce sont les jeux surtout qui rallient la majorité des suffrages. Toujours le vieil héritage anglais...

Presque timidement, M. Gordon Young ajouta: « Je suppose, que par rapport à la France nous avons encore beaucoup de chemin à accomplir ... »

Hélas non. C'est plutôt précisément le contraire...

Marcel Hansenne « L'Equipe »